

Etude relative au développement du transport fluvial de produits chimiques sur le bassin Saône- Rhône-Méditerranée



**FRANCE
CHIMIE**



Marseille Fos
Le port méditerranéen



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPEENNE

**FRANCE
CHIMIE**
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE

**FRANCE
CHIMIE**
MEDITERRANÉE

**FRANCE
CHIMIE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



UNION EUROPEENNE
Cette étude est cofinancée par
l'Union européenne



Synthèse



M2impulse

Sommaire

- Objectifs de l'étude 3
- Résultats de l'étude 4
- Leviers et freins au développement fluvial 8
- Recommandations et plan d'actions 9

▪ Objectifs de l'étude

Contexte

- ▶ L'industrie chimique Française est un acteur majeur de la Chimie mondiale et de l'économie Française
- ▶ La région Auvergne Rhône-Alpes est le principal pôle de production chimique en France. Les flux de produits chimiques transportés sont structurés principalement entre la région PACA et le pôle chimique de Lyon
- ▶ Croissance de 4,6% de l'industrie Chimique en France et de 9% des exportations.
- ▶ La classification MD/ non MD influe profondément sur le système logistique et donc le potentiel de report modal.
- ▶ En France, le fluvial capte 6% des trafics de la filière
- ▶ La filière est pourtant globalement captive pour le fluvial
- ▶ France Chimie (ex UIC) affiche l'ambition de faire doubler à terme la part du transport fluvial

Les objectifs de l'étude sont de :

Phase 1

- Réaliser un état des lieux exhaustif de la filière Chimie sur le bassin Rhône Saône (cartographie)
- Identifier les leviers/freins du développement fluvial
- Identifier les flux pouvant faire l'objet d'un report modal
- Quantifier le potentiel de report modal sur l'axe Rhodanien
- Définir un plan d'actions

Phase 2

Etude réalisée entre avril et décembre 2018



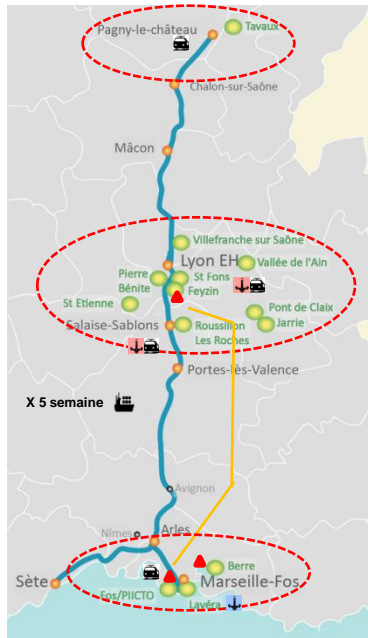
© Adisseo

Résultats de l'étude

Phase 1 - Caractérisation de la filière chimie sur le bassin Rhône Saône Méditerranée

Analyse de la filière

- 3 Pôles majeurs
- 3 Vapocraqueurs
- 1 Grand Port Maritime
- 1 Réseau fluvial Grand Gabarit
- 2 services conteneurs pour 5 départ/semaine
- 1 Réseau Pipeline
- 2 Ports fluviaux actifs
- Un réseau ferré connectant les clusters



Campagne de 50 entretiens

34 Chargeurs



9 Acteurs de la chaîne de transport

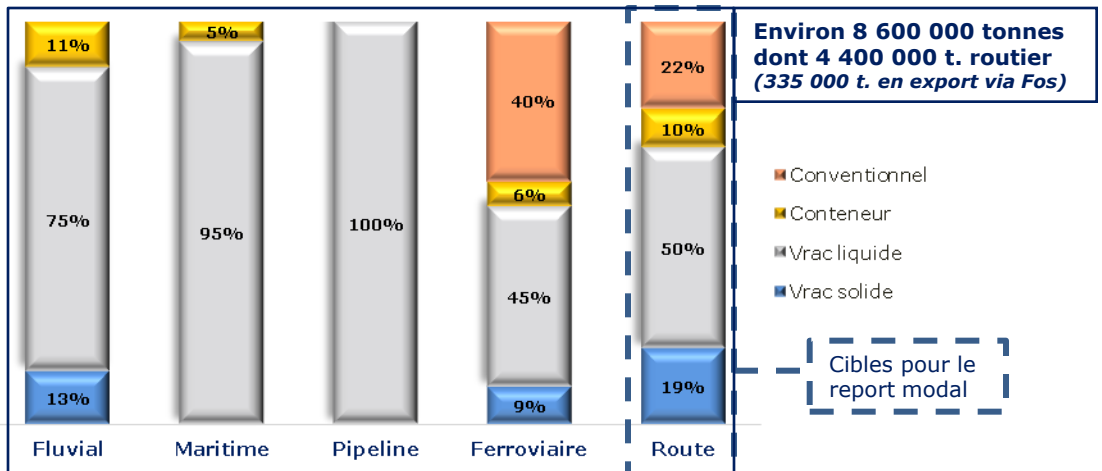


7 Institutionnels



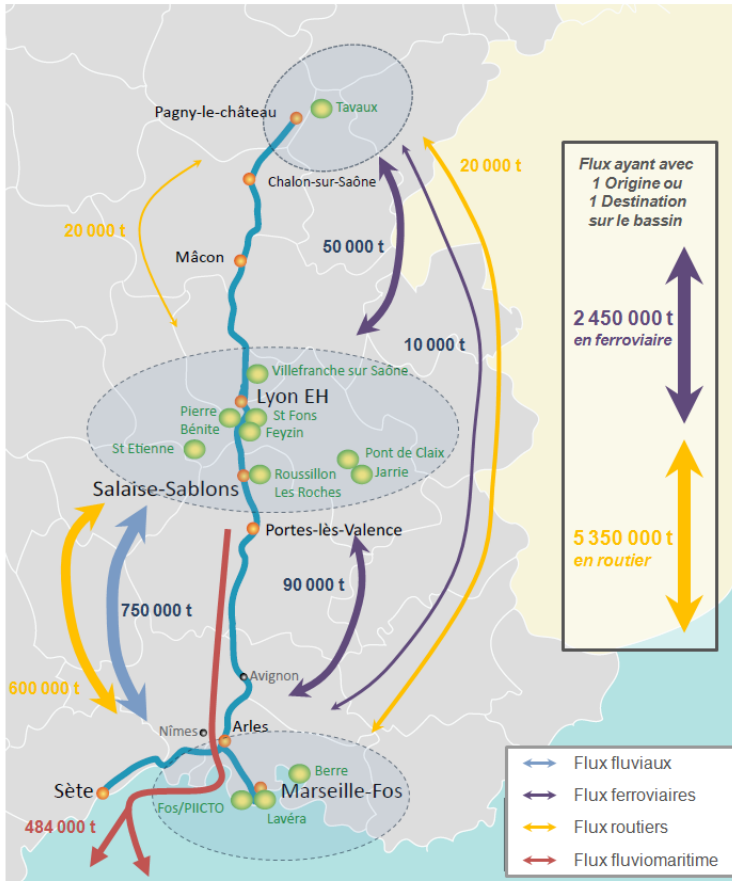
→ L'objectif de cette partie est la compréhension des organisations logistiques de la filière chimie et le recensement des flux sur la zone d'étude.

Bilan quantitatif de la campagne d'entretiens : détail du conditionnement par mode de transport (tonne)



→ Le routier est le mode de transport le plus utilisé (52%). Il est principalement employé pour le transport de vracs liquide et solide. Les flux routiers sont les cibles pour développer le transport de marchandises sur la voie d'eau

❑ Cartographie des flux du Bassin Rhône Saône Méditerranée (hors pipeline)



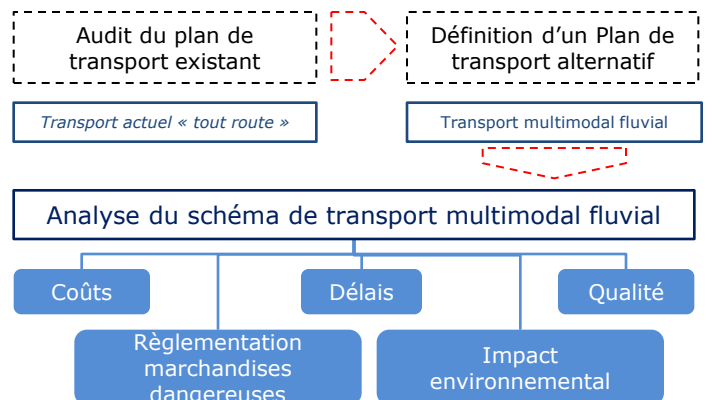
→ Les flux cartographiés sont répertoriés dans une base de données, confidentielle, qui est ensuite étudiée. Selon une grille d'analyse, une vingtaine de flux sont sélectionnés pour évaluer leurs potentiels de report modal fluvial

❑ Evaluation du potentiel fluvial

Objectif : permettre à l'industriel interrogé d'évaluer son intérêt au mode fluvial

Travaux : élaborer un schéma de transport alternatif intégrant le maillon fluvial

Intérêts pour le chargeur : obtenir un diagnostic succinct mais objectif de sa chaîne de transport et disposer d'un schéma alternatif de sa chaîne de transport qui inclut le transport fluvial



→ Etude de cas remise aux entreprises dont les flux routiers sont éligibles au transport fluvial, et hiérarchisation des principaux flux pour estimer le potentiel

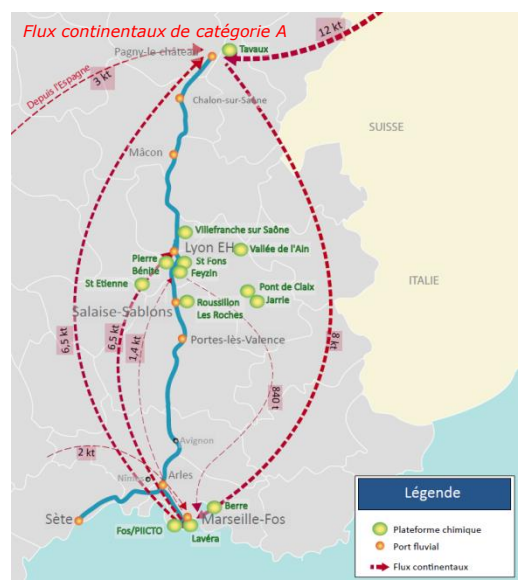
Phase 2 – Optimisation du potentiel fluvial de la filière sur le transport fluvial

Estimation du potentiel fluvial : 2 catégories de flux analysés

Flux de catégorie A (Etude de cas)



Potentiel de report modal en catégorie A sur les flux maritimes : 125 000 tonnes (conteneurs et isotank)



Potentiel de report modal en catégorie A sur les flux continentaux : 25 000 tonnes (vracs liquide et solide)

Flux Catégorie B* «à dire d'expert» (entreprises déjà utilisatrices de la voie d'eau en maritime / ou peuvent être intéressées par la démarche / ou ayant des flux trop faibles pour être étudiés)

Les flux routiers de la catégorie représentent environ 410 000 tonnes. Il est considéré que la part des trafics reportables sur le fluvial avoisinent :

- 70% des flux maritimes (conteneurs) soit ~160 000 tonnes (ou ~8000 EVP chargés à 20 t)
- 50/60% des flux continentaux sont fluvialisables soit ~100 000 tonnes

Potentiel de report modal catégorie B : 260 000 tonnes
Base catégorie B « à dire d'expert »

→ Le potentiel des flux de catégorie A sont validés avec les acteurs. Les flux de catégorie B sont des estimations, liées également à la campagne d'entretiens, et définies selon l'expertise des cabinets

Le potentiel fluvial selon l'échantillonnage (campagne d'entretiens) est de 410 000 tonnes

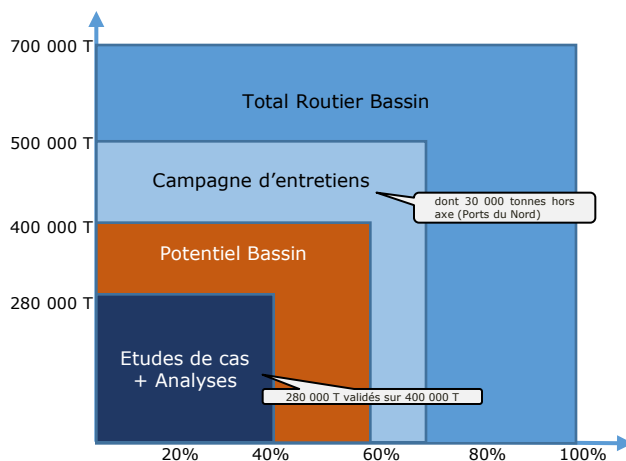
* Les flux conservés comprennent des flux routiers maritimes et continentaux ayant leurs origines et/ou destination à proximité de la voie d'eau. Flux pouvant faire l'objet d'un report modal sur le fluvial et/ou ferroviaire.

Quantification du potentiel total de report modal sur le bassin

Extrapolation des estimations faites à partir de la campagne d'entretiens pour évaluer le potentiel de report modal à l'échelle du bassin Rhône Saône Méditerranée .

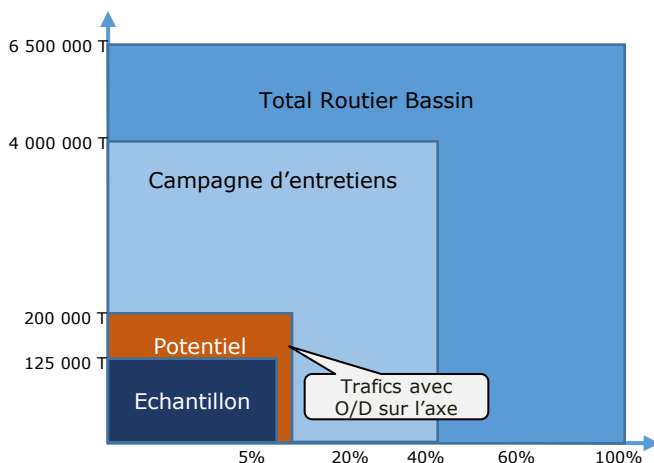
280 000 T validés sur/400 000T soit 56% des trafics
 → 56% sur total bassin (700 000 T) = environ 400 000 T

**Potentiel de report modal par extrapolation :
 400/450 000 tonnes
 de trafics maritimes reportables**



125 000 T validés sur 4 000 000 T soit 3,1%
 → 3,1% sur 6 600 000 T total bassin = 200 000 T

**Potentiel de report modal par extrapolation :
 180/200 000 tonnes
 de trafics continentaux reportables**



→ La campagne d'entretiens a permis de recenser une grande partie des flux logistiques de la filière chimie. Le potentiel de report modal est défini selon une extrapolation des flux étudiés.



Leviers et freins au développement fluvial

	Obstacles	Moyens
Thématiques logistiques	<ul style="list-style-type: none"> Atomisation des Origines / Destinations des flux répertoriés Un faible potentiel sur vrac liquide Un rôle déterminant des compagnies maritimes 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre fluviale conteneurs Infrastructures existantes bords à voie d'eau Offre fluviale « continental »
Thématiques économiques	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du prix du transport routier Lent développement des plateformes fluviales 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à la pénurie de transport routier Dynamisme de la filière notamment grand export Dynamisme du GPMM à l'extrémité Sud du Bassin
Thématiques réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Un process documentaire export trop lent Contraintes réglementaires supplémentaires liées à l'utilisation d'infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> Sûreté La formation des CSMD Convergence des normes ATEX pour les bateaux citernes
Thématiques technico-économiques	<ul style="list-style-type: none"> Pas de solution de stockage MD « long terme » bord à voie d'eau Offre fluviale peu dense notamment sur le « continental » Pas d'escale Salaise Manque de fiabilité de l'interface fluviale à Fos-sur-Mer Rupture de charge peu appréciée par les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Fiabilité / Prix / Sécurité Développement de Medlink Safe Escale conteneurs à Salaise Plateforme bord à voie d'eau spécialisée MD : stockage et logistique
Thématiques culturelles/historiques	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance des solutions fluviales pour les «petits» acteurs Culture «ferroviaire» Réseau pipeline Filosité des acteurs « On ne change pas une logistique qui fonctionne » 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de Clusters (gisements de flux) bord à voie d'eau Satisfaction des chargeurs pour le transport multimodal Capacité du réseau fluvial

Recommandations et plan d'actions

→ L'étude a mis en exergue des possibilités d'actions à mettre en œuvre pour le développement du transport fluvial au sein de la filière chimie. Sur chaque axe de travail, les acteurs liés à la filière (institutionnel, fédération, transporteur...) auront un rôle à jouer pour permettre une augmentation des trafics fluviaux.

Axes de travail

Calendrier prévisionnel

Promotion/Commercialisation

Promouvoir le fluvial et Medlink Safe auprès des PME/PMI/ETI du Bassin Rhône-Saône-Méditerranée

2019

Communiquer auprès des CSMD pour l'accès à la réglementation ADN

2019

Défendre les intérêts du fluvial auprès des acteurs de la chaîne de transport (Commissionnaire de transport, etc...)

2019

Accompagner les chargeurs dans des tests de transport fluvial

2020-2025

Développement de l'offre

Mettre en place une offre fluviale spécialisée Matières Dangereuses sur le bassin

2020

Développer une plateforme logistique MD sur le bassin : Stockage, services logistiques, services ferroviaires et escale fluviale

2022

Fiabiliser l'interface maritime de l'offre fluviale conteneurs Renforcer/Développer l'offre fluviale conteneurs maritimes existante

2019

Rendre le transport fluvial plus compétitif par rapport aux autres modes de transports

2019

Réglementation

Harmonisation des règlements MD sur les plateformes intérieurs et application du TMD au transport routier et au stockage

2019

France Chimie

Pascal Perrochon
Céline Caroly

pperrochon@francechimie.fr
ccaroly@francechimie.fr

01 46 53 11 38
01 46 53 11 72

France Chimie Méditerranée

Annabelle Raffin

annabelle.raffin@chimie-med.fr

France Chimie Auvergne Rhône-Alpes

Valérie François-Barthélémy vfrancois-barthelemy@chimie-aura.org 04 78 77 07 20

France Chimie Bourgogne Franche-Comté

Patrick Zanini

pzanini@maisondesentreprises.com

03 80 77 85 13

Voies Navigables de France

Vincent Zurbach

vincent.zurbach@vnf.fr

04 72 56 17 38

Grand Port Maritime de Marseille / Medlink Ports

Loïc Bezombes

Loic.Bezombes@marseille-port.fr

04 91 39 47 23

Compagnie Nationale du Rhône

Céline Pagnard

c.pagnard@cnr.tm.fr

04 26 23 60 68

Région Auvergne Rhône-Alpes

Agnès Hollande

agnes.hollande@auvergnerhonealpes.fr 04 26 73 58 81

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Julie Raffailac

jraffailac@maregionsud.fr

04 91 57 51 62

CTS

Pascal Reyne,
Geoffroy Casati

p.reyne@ctsconsulting.eu
g.casati@ctsconsulting.eu

04 86 11 28 28
04 86 11 28 28

MV2 Impulse

Martine Berthelot

contact@mv2impulse.eu

07 70 84 36 37

